

Compte-rendu du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale (CHSCT AC) du 10 février 2012

Début de séance : 9h30

Fin de séance : 17h

Vous trouverez ci-dessous le résumé des points mis en avant et défendus par SUD Culture sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 - Règlement intérieur du CHSCT
- Point 2 - Procès-verbal de la séance du 4 octobre 2011
- Point 3 - Grille de suivi des travaux de la séance précédente
- Point 4 - Mise en place des nouvelles solutions d'impression
- Point 5 - Suivi des travaux du hall des Bons Enfants
- Point 6 - Préparation des travaux du rez-de-chaussée des Bons Enfants prévus fin 2012
- Point 7 - Information relative à la programmation des travaux de désamiantage 2012
- Point 8 - Point d'information relatif à l'accompagnement de la mise en place du centre de service ressources humaines par le service de médecine de prévention
- Point 9 - Analyse des accidents du travail survenus entre juillet 2011 et décembre 2011
- Point 10 - Questions diverses

Point 2 - Procès-verbal de la séance du 4 octobre 2012

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

Point 3 - Grille de suivi des travaux de la séance précédente

Des **travaux importants** vont être menés en 2012 sur les bâtiments d'administration centrale à Valois, Pyramides et Richelieu et vont générer des déménagements provisoires.

Des comités de pilotage rassemblant différents services (médecine de prévention, inspection de l'hygiène et de la sécurité, agents de prévention...) vont être mis en place pour coordonner les différentes phases du chantier et assurer une communication et information indispensables aux agents concernés.

Les travaux de suivi sont constitués également par l'examen des suites qui ont été données à toutes les questions traitées lors des précédentes réunions du CHS.

Il s'agit de :

Électricité statique des poignées de porte (Bons Enfants)

Le problème est récurrent et SUD Culture a posé la question plusieurs fois lors de séances précédentes. Après plusieurs recherches de solution, un vernis transparent a été testé sur

plusieurs bureaux. Il sera appliqué à l'ensemble des poignées de portes des bureaux.

Formation et information à l'attention des guides et des serre-files

L'administration organisera une réunion d'information et de formation auprès de l'ensemble des guides et serre-files.

Les mesures réalisées en termes de rayonnement des antennes relais des immeubles des Bons Enfants et Pyramides seront publiées sur Sémaphore.

Un vadémécum sur les accidents du travail sera diffusé dans Séquence ou dans un flash info (comment rédiger une déclaration d'accident de travail, à qui s'adresser, où la trouver....).

Le **Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** diffusé sur Sémaphore. Le DUERP sera mis en ligne afin que l'ensemble des agents puisse consulter les risques auxquels ils sont exposés (CHS 22 mars 2011, CHS 4 octobre 2011).

Point 4 - Mise en place des nouvelles solutions d'impression

Dans le cadre de l'exécution du marché SOLIMP, le ministère souhaite revoir en profondeur sa politique d'impression et ainsi se mettre en conformité avec le plan administration exemplaire (PAE). Un inventaire complet du parc de machines d'impression et de photocopie s'est déroulé en novembre 2011, 23 millions de pages sont ainsi éditées par an. Le MCC veut diminuer le nombre d'imprimantes individuelles et développer l'utilisation de copieurs multifonctions (CMF).

L'idée est de conserver 1 imprimante par bureau. Au delà de 10 feuilles (recto-verso), l'impression sera envoyée automatiquement sur un copieur CMF, qui se trouvera à moins de 25 mètres du bureau. La restitution s'effectuera au moyen du badge professionnel.

Une enquête a été conduite auprès des chefs de bureau, de mission et de département pour permettre d'identifier les principales préoccupations des agents en terme d'accessibilité, de disponibilité et de confidentialité des impressions ainsi que les situations justifiant un traitement particulier.

=> SUD Culture signale que cette information n'a pas toujours été relayée par les chefs de bureau aux agents et que les agents n'ont pas pu exprimer leur avis. Par conséquent, l'organisation physique des bureaux et les missions des agents nécessitent des études au cas par cas.

L'administration précise que dans un premier temps, des CMF vont être installés en test aux 6, 7 et 8ème étages des BE, ce qui permettra de recueillir les avis des agents et de prendre en compte les configurations particulières.

Point 5 - Suivi des travaux du hall des Bons Enfants

SUD Culture a envoyé un message d'alerte le 2 février sur les conditions de travail intenable pour tous les agents travaillant à l'accueil du hall des BE, du fait des conditions climatiques et de la poussière occasionnée par les travaux et a réalisé d'autre part, le 6 février, des mesures de température avec un thermomètre digital étalonné, sur les sites des Bons Enfants, Valois et Pyramides, qui étaient extrêmement basses (10° à 13°).

Des mesures correctives immédiates ont été prises (ajout de radiateurs supplémentaires), d'autres sont à l'étude (rideau d'air chaud à Valois). Les agents postés dehors (Valois) ou près de la porte d'entrée (Bons Enfants) doivent recevoir des tenues vestimentaires adaptées au grand froid.

L'administration annonce qu'un comité de pilotage va être créé à l'instar des autres sites en travaux.

Point 6 - Préparation des travaux du rez-de-chaussée des Bons Enfants prévus fin 2012

Futures implantations des services de l'imprimerie (aile Montesquieu) et du courrier (face à la cafétéria)

Lors du CHS précédent du 4 octobre dernier, des plans concernant l'ensemble du rez-de-chaussée des Bons Enfants avaient été distribués en séance, sans que les agents concernés aient été consultés au préalable. SUD Culture a envoyé au président du CHS le 13 octobre, les remarques et questions exprimées par les agents impliqués par ces nouvelles dispositions.

Une concertation a enfin eu lieu, les agents ont rencontré l'architecte et ont pu ainsi exprimer leurs attentes et leurs besoins.

Le système de ventilation de la future implantation de l'imprimerie est en cours d'expertise par un bureau de contrôle.

=> de nouveaux plans vont être élaborés qui seront soumis aux agents ainsi que le planning des travaux.

Le prochain CHSCT comportera à l'ordre du jour, un point concernant ces futures implantations.

Point Culture et Accueil

Ils seront rassemblés au niveau d'une même borne dans le hall avec une signalétique claire qui permettra aux visiteurs de se diriger directement selon la nature des informations souhaitées.

Point 7 - Information relative à la programmation des travaux de désamiantage 2012

Des travaux de désamiantage sont programmés dans certains bâtiments d'administration centrale, suite au diagnostic réalisé en novembre 2009.

Une information sera communiquée aux agents travaillant dans les locaux concernés avant le début des travaux pour expliquer l'ensemble des opérations : le diagnostic, la localisation de l'amiante, son état, la nature de l'intervention, la durée et le calendrier des travaux.

La remarque sur le devenir des déchets d'amiante posée par SUD Culture lors du CHS précédent a été prise en compte.

Point 8 - Point d'information relatif à l'accompagnement de la mise en place du centre de service ressources humaines par le service de médecine de prévention

Lors de la dernière séance du CHS, SUD Culture avait signalé que cette réorganisation qui aurait du avoir pour objectif l'amélioration de conditions de travail, avait l'effet inverse pour certains agents.

Un agent du SRH fait état des conditions de travail particulièrement difficiles d'un bureau occupé

par cinq personnes avec des activités différentes (4082).

=> l'administration dément l'implantation d'un sixième agent dans ce même bureau et nous assure que cela ne sera pas le cas.

Par ailleurs, elle propose des mesures correctives immédiates (positionner le scanner à l'extérieur, désencombrer le bureau, améliorer l'éclairage, changer le siège défectueux de l'une des secrétaires).

En ce qui concerne le service des concours, l'agent signale les mêmes problèmes non résolus de stockage, de confidentialité et d'acheminement des copies de concours.

=> l'administration va procéder à la fourniture de clés, bloquer la salle de réunion des Bons Enfants située à proximité pour stocker les dossiers et propose plusieurs possibilités quant à l'accompagnement des copies d'examen en fonction des volumes à transporter.

Point 9 - Analyse des accidents du travail survenus entre juillet 2011 et décembre 2011

L'analyse de l'ensemble des accidents du travail survenus entre juillet 2010 et juin 2011 a été réalisée par le service de médecine de prévention. Dix accidents de travail ont été relevés durant cette période, essentiellement des chutes à l'intérieur de l'immeuble des BE et sur le trajet.

Plusieurs chutes sont dues à des clous de tapis manquant dans l'immeuble des BE et l'administration invite les agents à contacter le 3131 pour signaler leur absence.

Point 10 - Questions diverses

SUD Culture a souhaité avoir des précisions sur l'hygiène des sanitaires et les différents produits utilisés.

Un mode d'emploi relatif au gel, sera affiché ainsi que le numéro à appeler en cas de problème et rupture de produit (3131).

Si vous rencontrez des problèmes en matière d'hygiène, de sécurité et sur vos conditions de travail, n'hésitez pas à contacter la permanence SUD Culture au 01.40.15.82.68 sud@culture.gouv.fr et vos représentants au CHSCT.

SUD Culture Solidaires, le 14 février 2012